

Lorsque l'on parle aujourd'hui de technologie, on pense habituellement à la production d'ordinateurs, de satellites et autres choses du genre.

Oui, la production de ces produits de pointe est importante, et nous avons à notre actif certaines réalisations remarquables.

Mais il est encore plus important de savoir comment nous utilisons la technologie - pour produire des biens et des services attrayants et répondant au prix et à la qualité qu'exigent les marchés.

C'est le message que j'ai livré au nom du Premier ministre lorsque j'ai récemment pris la parole à la réunion annuelle de la Chambre de commerce du Canada.

Dans cette allocution, j'esquissais les cinq grandes hypothèses qui soutiendront les politiques du nouveau gouvernement en matière de technologie et de formation; et je pense vous les rappeler aujourd'hui.

Premièrement, il est clair que des taux d'intérêt moins élevés, une base de capital plus solide et l'accès aux marchés sont des conditions essentielles à un accroissement des dépenses privées de R-D. Personne ne va investir en R-D s'il ne peut se le permettre.

Deuxièmement, l'exiguïté du marché canadien signifie que nous devons non seulement encourager la production de techniques canadiennes, mais aussi l'adaption de techniques étrangères. Nous devons ensuite encourager la diffusion de ces techniques et de se savoir-faire dans l'ensemble du pays -- au niveau de la ferme, de l'usine et du bureau.

Troisièmement, nous croyons que la "révolution de l'information" consiste essentiellement en l'application des nouvelles techniques aux industries existantes - qu'il s'agisse de la fabrication, de l'agriculture, de l'exploitation minière, de l'exploitation forestière, etc.

Quatrièmement, nous croyons qu'une réforme fiscale est également nécessaire pour rediriger l'investissement vers cette activité essentielle de création d'emploi. Les changements fiscaux refléteront notre conviction que les stimulants devraient remplacer les subventions, que la définition du "développement" devrait être élargie et que la législation fiscale devrait mieux refléter l'idée voulant que la recherche et le développement soient une composante intégrale du processus de production, et non une activité distincte.